

0291086Y
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE JEAN JAURES
PLACE PIERRE BOEDEC
29380 BANNALEC
Tel : 0298398181

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Approbation de l'ordre du jour modifié

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/11/2020

Réuni le : 24/11/2020

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour modifié.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour modifié (ajout entre les points 10 et 11 des affaires administratives et financières un point "Admission en non-valeur").

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0